

FOIRE AUX QUESTIONS
CANDIDATURES MASTER

QUESTIONS	RÉPONSES
Je candidate en Master 1 ou 2	
J'ai déjà été sélectionné(e) en M1 dans une autre université. Dois-je passer par la sélection ?	Oui, tou(te)s les étudiant(e)s doivent constituer un dossier de sélection, sauf les redoublant(e)s dans le même parcours-type.
J'ai déjà été sélectionné(e) en M1 à l'Université de Nantes, je n'ai pas validé mon M1 et j'ai interrompu mes études. Dois-je passer par la sélection ?	Oui, l'accord de redoublement n'est accordé que pour l'année suivante.
Je suis en M1 dans une autre université mais dans la même discipline que le M2 dans lequel je souhaite candidater. Dois-je passer par la sélection ?	Oui, seul(e)s les étudiant(e)s sélectionné(e)s en M1 à l'Université de Nantes peuvent poursuivre leur scolarité de droit en M2 dans le même parcours-type.
Je suis en M1 à l'Université de Nantes et souhaite poursuivre en M2 mais dans un parcours différent. Dois-je passer par la sélection ?	Oui, seul(e)s les étudiant(e)s sélectionné(e)s en M1 à l'Université de Nantes peuvent poursuivre leur scolarité de droit en M2 dans le même parcours-type.
J'ai validé un M1 à l'Université de Nantes, dans la même discipline et le même parcours que le M2 dans lequel je souhaite candidater, mais pas en 2018-2019. Dois-je passer par la sélection ?	Oui. Les étudiant(e)s ayant validé un M1 sont autorisé(e)s à s'inscrire en M2 de droit, sans interruption d'études.
Je ne trouve pas les dates de campagnes pour les Masters en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ?	Dates M1 et M2 : du 22 avril au 13 mai 2019 sauf pour les Master 1 et 2 en IPEI : du 16 mai au 16 juin 2019
Je me connecte sur la plateforme de candidature SURF	
Je souhaite candidater en M1 / M2 et je ne trouve pas le lien de la plateforme de candidature SURF sur votre site ?	Cliquez ici
Je suis étudiant(e) extérieur(e) à votre établissement, comment je me connecte à la plate de candidature SURF ?	Vous pouvez créer un nouveau compte sur la plateforme SURF, Cliquez ici
Je suis actuellement étudiant(e) (ou ancien(ne) étudiant(e)) de l'Université de Nantes. Comment dois-je m'identifier sur SURF pour déposer un dossier ?	Compléter le cadre « Je possède déjà un compte » et renseigner - votre n° d'étudiant précédé de E (exemple : E18A123A) - votre mot de passe intranet
Quelle adresse postale dois-je saisir ? étudiante, saisonnière, parentale ?	Celle que vous désirez, mais l'adresse doit être valable au moment de l'envoi de la décision par courrier postal (délai de 2 mois suite à l'enregistrement de votre dossier comme complet sur SURF).

Quelle adresse mail dois-je saisir ? personnelle ou étudiante ?	Celle que vous souhaitez mais elle doit être consultée car les messages de l'avancée de l'étude de votre dossier y seront envoyés.
J'ai oublié mon identifiant SURF	Il s'agit de votre numéro étudiant précédé de E, indiqué sur votre carte étudiant, certificat de scolarité, relevé de notes.
J'ai oublié mon mot de passe SURF	Se connecter à SURF, dans l'espace «je possède déjà un compte», cliquer sur «mot de passe oublié».
Je ne reçois pas mon nouveau mot de passe	Vérifier dans vos spams.
Je constitue mon dossier	
Je suis sur la page « choix des formations » et je n'ai aucun choix qui s'affiche?	Vérifier que la campagne est bien ouverte pour le master souhaité. Vérifier la composante à sélectionner sur la page formation du site internet de l'Université. Vérifier le type de diplôme désiré. Vérifier le niveau : niveau 1 pour une demande d'inscription en M1, niveau 2 pour une demande d'inscription en M2.
Comment savoir si je relève de la Formation Initiale ou de la Formation Continue ?	Si vous n'avez jamais interrompu vos études ou bien seulement pendant un an, vous êtes toujours en formation initiale. A partir de deux ans d'interruption d'études, vous relevez de la Formation Continue. En plus du dossier, vous devez contacter la formation continue par mail : fc.lettres-shs@univ-nantes.fr
Dans quel cas suis-je concerné(e) par la Validation d'Acquis ?	Si vous ne possédez pas le titre d'accès.
Mon diplôme est-il un titre d'accès ?	Le titre d'accès doit obligatoirement être un diplôme obtenu dans une université française - pour entrer en M1 : diplôme national de licence générale de l'enseignement supérieur français - pour entrer en M2 : diplôme national de maîtrise ou master 1 de l'enseignement supérieur français
Je me suis trompé(e), comment corriger ?	Tant que votre dossier n'est pas imprimé, vous pouvez le corriger dans SURF. S'il a déjà été imprimé, vous devez contacter la scolarité par mail (master1.scollshs@univ-nantes.fr) en précisant votre numéro de dossier SURF et les erreurs à rectifier.
J'ai changé d'avis, je veux modifier le classement de mes vœux de parcours puis-je les modifier à la main sur le dossier papier ?	Non, le dossier ne doit pas être modifié après impression. Vous devez contacter la scolarité par mail (master1.scollshs@univ-nantes.fr) en précisant votre numéro de dossier SURF.
Est-ce possible de postuler à plusieurs masters ?	Oui , c'est possible. Vous pouvez envoyer autant de dossiers que de souhaits de candidatures.

J'envoie mon dossier

J'ai choisi plusieurs parcours, dois-je envoyer plusieurs dossiers ?	Non, Il est inutile d'envoyer plusieurs fois le même dossier. Vous ne devez envoyer qu'un seul dossier par mention.
Comment faire parvenir ce dossier à la scolarité ?	Vous pouvez envoyer ce dossier à l'adresse indiquée par voie postale ou l'apporter au guichet aux heures d'ouverture.
Quelle est la date limite d'envoi du dossier ?	13 mai 2019 dernier délai, cachet de la poste faisant foi. Au-delà, tout dossier est rejeté. Sauf pour IPEI, date limite le 16 juin 2019
Il me manque des documents pour compléter mon dossier, est-ce que je peux l'envoyer maintenant et le compléter plus tard ?	Mieux vaut envoyer dans les délais mais plus tardivement un dossier complet. Les dossiers incomplets feront l'objet d'une notification indiquant que le délai est de 4 jours pour être complétés. A défaut, ils seront rejetés.

J'attends la décision

Recevrai-je un accusé de réception au dossier ?	Oui, dans Surf
Comment savoir où en est mon dossier ?	La plateforme SURF vous permet de suivre votre dossier en vous connectant régulièrement. Edité : votre dossier n'est pas encore traité. Incomplet : votre dossier est reçu mais incomplet. vous devez le compléter dans un délai de 4 jours ou il sera rejeté. En cours : votre dossier est recevable et complet. il va être étudié par la commission. Instruit : la décision de la commission a été complété.
Quand aurai-je une réponse à ma candidature ?	Dans les 2 mois suivant la date de réception de votre dossier complet.
J'ai reçu une notification d'admission, comment procéder à mon inscription ?	Vous devez confirmer dans SURF que vous souhaitez vous inscrire dans le délai indiqué. A défaut, vous perdez la place qui sera attribuée à un(e) candidat(e) sur liste complémentaire. Vous recevrez par mail toutes les indications pour procéder à votre inscription.
Je suis refusé(e), puis-je candidater à nouveau ?	Une seconde campagne de sélection sera ouverte si le capacité d'accueil n'est pas atteinte. Cette information sera indiquée dans SURF fin août.

Je souhaite bénéficier d'un aménagement de scolarité

Quelle est la procédure pour faire une demande de dispense d'assiduité ?	Vous devrez au préalable être inscrit(e) puis vous pourrez télécharger une demande de DA dans Surf si la formation le permet.
Quelle est la procédure pour faire une demande de césure ?	Cliquez ici